



DESCRIPTION DU CONOURS

DÉMONSTRATION : APTITUDES PROFESSIONNELLES

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	6
6	ÉVALUATION.....	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	9
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	10

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.3 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/aptitudes-professionnelles/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à expliquer des aptitudes professionnelles précises dans le cadre d'une démonstration, et à décrire pleinement les procédures de la tâche choisie. Les aptitudes qui font l'objet de la démonstration doivent correspondre à l'un des domaines de concours des Olympiades canadiennes ou des compétitions provinciales ou territoriales. Les provinces et les territoires peuvent toutefois proposer des concours qui ne figurent

pas dans la liste. Les démonstrations faites pendant les compétitions provinciales ou territoriales seront acceptées aux Olympiades canadiennes. Veuillez consulter le site Web de Skills/Compétences Canada pour obtenir la liste (continuellement mise à jour) des domaines de concours :

<https://www.skillscompetencescanada.com/fr/event/olympiades-canadiennes-des-metiers-et-des-technologies-2023/>

2.3 Durée du concours

- Le nombre de jours du concours sera basé sur le nombre de concurrents et concurrentes. Chacun ou chacune disposera d'un maximum de 50 minutes pour l'épreuve, qui comprend l'installation, la démonstration et le démontage. Les juges poseront des questions après la démonstration. La durée de la période de questions ne sera pas comptée comme du temps de démonstration. Des aides visuelles, telles que des accessoires ou des modèles, pourront être utilisées pour la démonstration du sujet.
- Déroulement
 - Installation : 10 minutes maximum
 - Démonstration : de 20 minutes minimum à 30 minutes maximum
 - Questions – n'ont aucune incidence sur le temps de compétition
 - Démontage : 10 minutes maximum

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Le concurrent ou la concurrente doit préparer sa démonstration en tenant compte des éléments suivants :
 - Soumettre un plan détaillé de santé et sécurité, ainsi qu'une description étape par étape de la démonstration et une fiche de données de sécurité (FDS) s'il y a lieu, et indiquer les compétences requises et préciser le lien entre la démonstration et le domaine de compétence connexe (voir la section 2.2).⁶
 - Préparer une **démonstration** détaillée d'une aptitude, de 20 à 30 minutes.²
 - Suivre les critères de jugement du concours présentés à la section 6.1 du présent document.⁵
 - Déterminer, présenter et expliquer les Compétences pour réussir durant le concours.²
- Exigences particulières
 - Les concurrents et les concurrentes doivent préparer eux-mêmes leur matériel visuel numérique et non numérique (affiches, tableaux, diapositives et schémas).^{6,9}
 - L'épreuve est individuelle. Cependant, le concurrent ou la concurrente peut avoir recours à une personne qui peut servir de modèle durant la

démonstration. Seuls le modèle et le concurrent ou la concurrente peuvent être présents dans l'aire du concours.

- La démonstration doit durer au moins 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes.¹
- Les concurrents et les concurrentes doivent faire leur démonstration sans lire un texte.²
- La démonstration doit être conçue dans une optique de durabilité (5 R : Réduire, Réutiliser, Recycler, Régénérer et Reformater).
- Les concurrents et les concurrentes doivent respecter les normes de santé et sécurité au travail qui sont en vigueur dans **la province hôte** et liées à la démonstration.⁴ Toute démonstration comportant des procédures ou des mesures dangereuses pourrait entraîner l'intervention des membres du Comité technique national (CTN) et une éventuelle disqualification.
- Les concurrents et les concurrentes ne doivent recevoir aucune aide de la part d'enseignants, d'instructeurs, de mentors ou de membres de l'auditoire une fois qu'ils ont commencé la démonstration. Toute intervention ou aide pourrait entraîner l'intervention des membres du Comité technique national (CTN) et une éventuelle disqualification.
- Les concurrents et les concurrentes doivent s'attendre à ce que leur démonstration soit vue par le grand public et d'autres concurrents et concurrentes et à ce qu'elle fasse l'objet de photos et d'une vidéo. Les concurrents et les concurrentes doivent également se préparer à être sujets à d'éventuelles distractions à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire du concours.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

- 3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Plan de sécurité	Janvier 2023

- 3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Chaque concurrent ou concurrente participera à la séance d'orientation, comprenant la vérification de la technologie et de l'équipement, prévue la veille du concours.
- Le plan de sécurité doit être soumis avant le concours.
- Chaque concurrent ou concurrente disposera de 10 minutes maximum pour l'installation précédant la démonstration, de 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes, pour la démonstration, qui sera suivie d'une période de questions distincte, et de 10 minutes pour le démontage.

- Les échéances pour soumettre les divers éléments sont indiquées dans le document sur l'horaire du concours.

3.3 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant le concours. Voici quelques exemples d'aptitudes professionnelles qui peuvent constituer le sujet d'une démonstration. Un autre choix est possible.

- Réparation ou installation d'un panneau de cloison sèche
- Installation d'une serrure sur une porte
- Réparation d'un petit moteur
- Installation d'un appareil d'éclairage et d'un interrupteur
- Soudage d'un tube en cuivre
- Création d'un élément visuel pour une production vidéo
- Coiffure
- Confection d'une pâtisserie ou d'un mets
- Création d'une page Web

Compétences pour réussir - ¹Calcul, ²Communication, Collaboration³, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Un espace approprié pour faire une démonstration
- 2 prises électriques de 110/120 volts (15 ampères)
- 2 barres d'alimentation
- 2 rallonges électriques (10 pi minimum)
- 2 tables robustes d'environ 0,75 m x 1,5 m
- Une grande poubelle pour le nettoyage
- Un balai et une pelle
- Un écran de projection (9 pi x 12 pi)
- Une télévision/moniteur ou un projecteur de 60 po équipé d'un port HDMI et d'un câble de 10 pi minimum – la fourniture de tout autre périphérique d'entrée incombera au concurrent ou à la concurrente
- Système de microphone portable avec micro-cravate et/ou casque d'écoute
- Connexion Wi-fi

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Tout autre matériel nécessaire, par exemple un projecteur de données, un ordinateur portable, des rallonges électriques ou un appareil de commande à distance, doit être fourni par le concurrent ou la concurrente.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- La tenue des concurrents et des concurrentes doit convenir au sujet de leur démonstration et respecter les consignes de sécurité du domaine de concours choisi.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Toutes les personnes participant à l'installation, à la démonstration et au démontage doivent porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis, par exemple des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements appropriés, un casque de protection, des serre-poignets antistatiques et des chaussures à embout d'acier. Le concurrent ou la concurrente qui ne portera pas l'ÉPI

- approprié pourrait se voir interdire la poursuite de sa démonstration. Les assistants ou les modèles ne pourront pas pénétrer dans l'aire du concours s'ils ne portent pas l'EPI approprié. Veuillez fournir l'EPI aux juges si nécessaire.
- Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que les exigences relatives à la santé et à la sécurité au travail s'appliquant à leur démonstration ou au domaine de concours choisi sont conformes à la réglementation de la province hôte. (Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail : [cliquez ici](#). Workplace Safety & Health Regulation : [cliquez ici](#))
 - Un plan de sécurité, comprenant une description détaillée et étape par étape de la démonstration et du domaine de concours, doit être soumis avant le vendredi 12 mai au moyen du formulaire Google : <https://forms.gle/4AF7PUqbmQGf7s996>. Toute question doit être envoyée à l'adresse : jobskillsdemo84@gmail.com
 - Le formulaire de santé et sécurité se trouve sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Les concurrents et les concurrentes qui n'auront pas soumis le formulaire de santé et sécurité, accompagné de la fiche de données de sécurité (FDS) le cas échéant, et une description détaillée et étape par étape de la démonstration avant la date d'échéance ne seront pas autorisés à concourir.
 - Pour obtenir des renseignements sur les fiches de données de sécurité : https://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/whmis_ghs/sds.html

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

TÂCHES	VALEUR	/100
Orientation		
Soumission du plan de sécurité à temps	1	1
Entrée en matière		
Introduction de l'aptitude qui sera démontrée	2	10
Explication du lien avec le domaine de concours	2	
Identification et explication des Compétences pour réussir qui seront appliquées durant la démonstration	3	
Description sommaire du déroulement de la démonstration	3	
Démonstration et explication		
Les étapes de la démonstration suivent un ordre logique :		

Les premières étapes présentent les bases de la démonstration.	3	10
Les étapes subséquentes approfondissent ces étapes et les précisent.	4	
Les dernières étapes de la démonstration mènent à une conclusion logique.	3	
Rigueur de la démonstration		
Les détails fournis durant la démonstration contribuent à la compréhension de chaque étape de la procédure.	3	34
Chaque étape clarifie la procédure.	3	
Même si elles sont complètes et détaillées, les étapes sont faciles à suivre et à comprendre.	3	
Complexité de la démonstration.	5	
L'espace servant à la démonstration est organisé.	3	
L'espace servant à la démonstration est utilisé efficacement.	3	
Le matériel et les ressources sont utilisés efficacement et durablement.	3	
Les Compétences pour réussir sont démontrées et expliquées comme elles sont indiquées durant le concours.	4	
La démonstration respecte la durée de 20 à 30 minutes.	2	
L'installation est réalisée dans le délai imparti et compte un seul assistant/modèle à la fois dans l'aire du concours.	1	
Le démontage est réalisé dans le délai imparti et compte un seul assistant/modèle à la fois dans l'aire du concours.	1	
Le concurrent ou la concurrente respecte les normes de santé et sécurité au travail indiquées dans le plan de sécurité soumis et approuvé.	3	
Caractéristiques de la démonstration		
Le concurrent ou la concurrente utilise des termes appropriés au métier choisi.	3	33
Le concurrent ou la concurrente explique tous les termes spécialisés propres au métier choisi.	3	
Le concurrent ou la concurrente maîtrise sa voix : Rythme	3	
Le concurrent ou la concurrente maîtrise sa voix : Ton	3	

Le concurrent ou la concurrente maîtrise sa voix : Portée de la voix	3	
Le concurrent ou la concurrente fait preuve d'enthousiasme.	4	
Le concurrent ou la concurrente fait preuve de confiance en soi.	4	
Le concurrent ou la concurrente établit un rapport avec l'auditoire au moyen d'un langage verbal et non verbal.	4	
Le concurrent ou la concurrente ne lit pas un texte préparé.	2	
Le concurrent ou la concurrente présente les procédures de sécurité durant la démonstration.	4	
Conclusion et application		
La conclusion résume la démonstration.	2	6
La conclusion explique les usages pratiques de l'aptitude présentée.	4	
Réponses aux questions		
Question 1 : Le concurrent ou la concurrente répond à la question en précisant ses propos et de façon approfondie.	3	6
Question 2 : Le concurrent ou la concurrente répond à la question en précisant ses propos et de façon approfondie.	3	
Total	100	100

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
S/O	

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère combiné « Démonstration et explication » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Caractéristiques de la démonstration » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Entrée en matière » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Jordon Lee
Nouvelle-Écosse	Kim Duncan
Nouveau-Brunswick	Priscille Chiasson – Présidente
Manitoba	Brenda Giesbrecht
Saskatchewan	Janet Uchacz-Hart
Alberta	Susan Gwin
Nunavut	Samantha Abbott – Présidente adjointe

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada et/ou au Comité Technique National (jobskillsdemo84@gmail.com).